

Quartier du „Petit Dezaley “

Morges 24 janvier 1967

CE PLAN ABROGE LE PLAN DE QUARTIER

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ETAT LE 10.3.1964

légende:

- périmètre du plan de quartier
- angle implantation fixe
- surface constructible (A,B,C,D,E)
- commerce
- zone d'utilité publique
- zone de verdure publique
- zone de verdure privée
- zone de dévestiture
- zone de dévestiture privée (non impérative; tracé définitif selon accord avec serv. techn. municipal)

Approuvé par la Municipalité de Morges dans sa séance du 19 juin 1967.

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 26 juin au 26 juillet 1967.

Le Syndic: *J. Genest*
Le Vice-Président: *J. Genest*
Le Secrétaire: *J. Genest*

Approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, Lausanne, le 5 MARS 1968.

Le Président: *E. Besson*
Le Secrétaire: *E. Besson*
Le Chancelier: *E. Besson*

